



Neuchâtel, le 3 septembre 2024

Communiqué de presse Session du 3 septembre 2024

Îles aux oiseaux, déploiement des centrales photovoltaïques et politique de la mobilité douce auront été les thèmes portés par les Vert·e·s lors de la session de ce mardi 3 septembre. Finalement, les Vert·e·s ont également questionné le Conseil d'Etat sur l'annonce de fermeture de 170 bureaux de Poste ces prochaines années.

La suppression des apparentements pour l'élection du Conseil des Etats a toujours été perçue comme un oubli par les Vert·e·s, indique **Yves Pessina**, député et coprésident des Vert·e·s neuchâtelois·e·s. Il était donc primordial d'y remédier. L'élection à la Chambre Haute ayant lieu au système proportionnel pour deux sièges, la disparition des apparentements a eu pour effet une élévation drastique du quorum naturel, pouvant facilement atteindre de 30% à 40% des suffrages, ce qui est anticonstitutionnel. Il était donc urgent de corriger cette erreur.

Les îles pour l'avifaune constituent une mesure extrêmement efficace en faveur de la biodiversité et permettent de pallier la disparition des grèves naturelles et des lagunes littorales. S'il est réjouissant qu'une première île voit bientôt le jour à l'embouchure de l'Areuse, les Vert·e·s regrettent que le gouvernement renonce à étudier plus en profondeur d'autres sites potentiels pour des raisons économiques. « La grande quantité de matériaux qui seront excavés dans le cadre des futurs projets comme le tunnel de la ligne ferroviaire directe permettra de réduire considérablement le coût de telles structures et offrira une solution pour le stockage », souligne **Clarence Chollet**, autrice du postulat **Pour des îles aux oiseaux neuchâteloises** ([lien](#)).

La guerre russo-ukrainienne met sous pression l'approvisionnement énergétique de notre pays. Conjugué avec la nécessité de décarboner notre société, le recours au photovoltaïque s'est largement accéléré ces derniers mois. En questionnant le Conseil d'Etat sur les récents aménagements de champs solaires en zone à bâtir encore non construites, l'écologiste **Jasmine Herrera** désirait connaître de quelle manière la pondération des intérêts entre urbanisation et production d'énergie renouvelable était établie. Dans sa réponse ([lien](#)), le Conseil d'Etat relève qu'il évaluera prochainement « l'opportunité de compléter l'ensemble du dispositif que nous mettons en place pour accompagner la transition énergétique, par une disposition cantonale permettant de réorienter ce type de projets sur les bâtiments, à défaut de pouvoir refuser les parcs solaires sur sol nu ». Pour l'élue verte, il s'agit

là d'un bon pas pour une transition énergétique qui préserve le sol et le territoire du mitage.

La mobilité douce est prête à prendre racine entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. En acceptant le postulat VertPOP **Pour une évolution pérenne du Chemin des rencontres** ([lien](#)), le Grand Conseil charge le Conseil d'Etat d'assurer à long terme cette liaison piétonne et cycliste déjà aujourd'hui fortement fréquentée.

En déposant la question **Fermeture de bureaux, comme une lettre à la Poste ?** ([lien](#)), Yves Pessina voulait être rassuré quant au remaniement à venir de l'offre en bureaux de poste. Malheureusement, la réponse du Conseil d'Etat s'est avérée peu convaincante. « Le Conseil d'Etat ne sera pas proactif dans ce dossier, il ne semble pas vouloir défendre ce service public ». Le groupe VertPOP réfléchit donc à revenir sur le sujet avec un objet contraignant.